

**SUJET :** Politique de paiements camps été 2023  
**ÉMISE PAR :** Conseil d'administration du Club Hippocampe  
**EN VIGUEUR :** 1<sup>er</sup> septembre 2015  
**RÉVISÉE LE :** 20 mars 2023



**But :**

La présente politique vise à préciser les modalités de paiements pour les inscriptions pour les camps thématiques de l'été.

**1. Camps thématiques Hippocampe**

- 1.1. Une fois votre inscription complétée, vous êtes considérés inscrits** et vous vous engagez à faire parvenir le paiement dans les délais demandés. Veuillez noter que le mode de paiement accepté est principalement le virement bancaire. La procédure pour le virement bancaire, apparait ci-dessous. :
- La question, s.v.p. indiquer le nom du campeur pour lequel vous faites le paiement (ex : Jamie Lecamp ou Hermione Granger)
  - L'adresse courriel est: [admin@clubvelox.ca](mailto:admin@clubvelox.ca)
  - Avis: **aviser par courriel**
  - Mot de passe ou réponse à la question: **natation83**

Date limite pour envoyer le paiement

- **le 15 juin** pour semaine 1 (**semaine du 26 juin**)
- **le 29 juin** pour semaines 2 et 3 (**semaine du 3 et du 10 juillet**)
- **le 13 juillet** pour semaines 4 et 5 (**semaine du 17 et du 24 juillet**)
- **le 27 juillet** pour semaines 6 et 7 (**semaine du 31 juillet et du 7 août**)
- **le 10 août** pour semaines 8 et 9 (**semaine du 14 et du 21 août**)

Lorsque le paiement a été accepté, nous vous transmettons un reçu par courriel.

Vous avez également la possibilité de payer votre inscription en un seul versement. Contactez-nous pour prendre un arrangement advenant un problème.

- 1.2.** À partir du système d'inscription en ligne, (à moins d'avis contraire de notre part) votre inscription est confirmée au moment où vous cochez que vous avez lu la politique de paiement, que vous sélectionnez confirmer, que vous passez à la caisse et que vous voyez votre reçu d'inscription à l'écran ou recevez le reçu par courriel en moins de 2 minutes.
- 1.3.** Pour toutes inscriptions, le paiement se fait par virement bancaire
- 1.4. Toute annulation de votre part, peu importe à quel moment, devra nous être signalée par écrit au [camps.hippocampe@clubvelox.ca](mailto:camps.hippocampe@clubvelox.ca)** et entraînera des frais d'annulation Toute(s) journée (s) ou semaine(s) inscrite(s), quelle qu'elle soit, est payable en date de l'inscription ou à la date indiquée au point 1.1. Vous devez respecter un délai d'au moins 2 semaines avant le lundi inscrit pour annuler une semaine.
- 1.5.** En cas d'annulation après le début des camps, en plus des frais des services déjà reçus, des frais d'annulation de 10% (maximum 50\$) s'appliquent. L'annulation, le matin même, d'une journée de camp entrainera les frais complets pour la journée.

- 1.6. En cas de changement de thématique en cours d'été, la tarification sera ajustée et payable lorsque le changement prendra effet.
- 1.7. À la fin de l'été, les montants inférieurs à 15\$ ne seront pas remboursés. Ils seront comptabilisés dans le compte-client pour la saison suivante à moins d'une demande écrite de votre part pour un remboursement.
- 1.8. Veuillez noter que les **places sont limitées** dans chacune des thématiques.
- 1.9. Advenant un nombre insuffisant d'inscriptions, la thématique sera annulée et nous ferons tout en notre possible pour rediriger votre enfant dans une autre activité. Si aucune place n'est disponible, nous vous rembourserons.

## 2. Modifications

Le conseil d'administration du Club Velox se réserve le droit de modifier les termes de la présente politique lorsqu'il le juge à propos.

## 3. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 20 mars 2023

*Hélène Martineau*

**Présidente**

**Club de natation Hippocampe**

